

CACES® R490

GRUES AUXILIAIRES DE CHARGEMENT

PUBLIC & PREREQUIS

Toute personne affectée à la conduite, l'utilisation, la démonstration ou la maintenance d'une grue auxiliaire de chargement. Savoir parler, lire et écrire le français, être apte médicalement à la conduite d'un engin. Titulaire du permis PL (recommandé).

OBJECTIFS GENERAUX

Être capable de réaliser les contrôles nécessaires avant et après chaque utilisation d'une grue auxiliaire de chargement de véhicule.

Assurer la conduite et l'exploitation en toute sécurité de cette grue en fonction de la configuration des lieux et de l'environnement de travail.

Acquérir les bases de maintenance élémentaire

Obtenir le CACES® R490, conduite en poste fixe et/ou télécommande (validité 5 ans)

EFFECTIF

5 stagiaires (maximum) par session de formation

DURÉE

De 14 heures à 28 heures

(De 2 à 4 jours du recyclage à la formation initiale).

LIEU

A définir : Cholet 49 / Angers 49 / Beaupréau 49 / Nantes 44

PROGRAMME

Accueil et présentation de la formation





Sur la route... avec vous !

CATEGORIE ET OPTION DU CACES® R490

Poste fixe avec option télécommande (validité 5 ans)

MOYENS MIS A DISPOSITION

Formation théorique

Formateur qualifié

Salle équipée d'un ensemble multimédia

Support pédagogique de type POWER POINT (Les contenus de formation sont adaptés aux spécificités et à l'utilisation d'une grue auxiliaire de chargement).

Formation pratique

Véhicule PL équipé d'une grue auxiliaire de chargement

Plateau technique extérieur pour mise en situation

Synthèse du stage

Un livret de formation et une attestation de formation seront remis à chaque participant.

Attestation de formation individuelle

VALIDATION DES ACQUIS

Évaluation théorique et pratique

Tests réalisés par AGENEAU FORMATION